

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute-Provence

Service départemental d'incendie et de secours

DELIBERATION N° 2024-19(FIN)

Date de convocation	26 SEP. 2024
Nombre d'élus en exercice	22
Présents	16
Absents	6
Votants	16
Réception en Préfecture le	
Délibération certifiée exécutoire le	

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

L'an deux mille vingt-quatre et le 10 octobre, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude CASTEL

Étaient présents : Claude BONDIL, Stéphanie COLOMBÉRO, Michèle COTTRET, Alain DELSAUX, Lila DESJARDINS, Marcel GOSSA, Patricia GRANET-BRUNELLO, Maurice JAYET, Bernard LIPÉRINI, Michèle MOUTTE, Patricia PAUL, Sandra RAPONI, Jean-Yves ROUX, Laurie SARDELLA, Bernard CODOUL (suppléant de monsieur Daniel SPAGNOU)

Objet : Modification des durées d'amortissement

Le président expose :

Par délibération 2022-30 du 25 novembre 2022, le conseil d'administration avait délibéré pour déterminer les durées d'amortissement des biens acquis

Je vous propose de modifier la durée d'amortissement des matériels de réanimation scope – défibrillateur, ceinture CCG- seringue électrique, mesure de CO ... de 10 à 12 ans.

Vous trouverez en annexe la liste des durées par types de dépenses

Il est demandé au conseil d'administration de bien vouloir en délibérer et d'abroger la délibération n°2022-30 du 25 novembre 2022

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20241010-2024-19-FIN-DE
Date de télétransmission : 22/10/2024
Date de réception préfecture : 22/10/2024

ANNEXE

Nature du bien	Article M57	Type de biens	Durée amortissement
Logiciel	2051	Logiciel bureautique	3 ans
	2051	Logiciel métiers	8 ans
	2051	Logiciels réalité virtuelle et requêteur	8 ans
Licence de logiciel	2031	Durée de la validité de la licence Licence ≥ 3 ans ou sans durée	1 à 3 ans
Réseau de transmission et d'alerte	21531 et 21532	Antennes de mats	5 ans
		Batterie	5 ans
		Appels sélectifs	8 ans
		Matériel de liaison satellite	8 ans
		Sonorisation	8 ans
		Emetteur récepteur analogique	8 ans
		Système de gestion de l'alerte et de gestion opérationnelle	12 ans
		Antares	10 ans
		Faisceaux hertziens	15 ans
		Véhicules de direction	5 ans
		VLU-VLC-VLHR-VTP	10 ans
		VLM-VLI-VLMI	10 ans
		VSAV	12 ans
Matériels roulants	21828 21561	VSR	15 ans
		VCCM-VAT	8 ans
		VTU-VID	15 ans
		PMA-VIRT-VP L- VSMO-VPC	15 ans
		CCF-CCGC-CCR-VPI- FPT-CD-VPCE-MPR et leurs déclinaisons	20 ans
		Remorques	10 ans
		Scooter des neiges	10 ans
		Embarcation BLS ET BRS	10 ans
		Moyens élévateurs aériens	20 ans
		Berce	20 ans
		Reconditionnement des véhicules	5 à 8 ans
		Matériel de secours médical	5 ans
		Matériel de réanimation : scope – défibrillateur, ceinture CCG- seringue électrique, mesure de CO etc...	12 ans
		Caméra thermique	8 ans
Autre matériels et outillage d'incendie et de défense civile	21568		

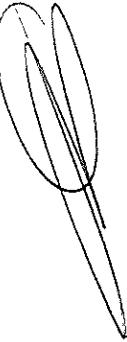
Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20241010-2024-19-FIN-DE
Date de télétransmission : 22/10/2024
Date de réception préfecture : 22/10/2024

Nature du bien	Article M57	Type de biens	Durée amortissement
		Détecteur de monoxyde de carbone	3 ans
		Lances, tuyaux et raccords	10 ans
		Accessoires hydraulique	10 ans
		Matériels de désincarcération	10 ans
		Tableau de gestion et de contrôle et opérationnel	8 ans
		Matériel de manœuvre de force	10 ans
		Lot de sauvetage	10 ans
		Pompes portables et équipement	10 ans
		ARI	10 ans
		Tente PMA	10 ans
Autres matériel technique	21578	Extincteurs	10 ans
		Matériels équipes spécialisées	3 à 10 ans
		Matériel et outillage	5 à 8 ans
		Echafaudage	10 ans
		Matériel de sport	5 ans
		Compresseur d'air et accessoires	10 ans
		Ponts élévateurs	10 ans
		Point d'impression	4 ans
		Ordinateurs fixe et portable	3 à 5 ans
		Onduleur mobile	3 ans
Autres matériels informatique	21838	Ecran, vidéo	3 ans
		Matériel de réseau	3 ans
		Mur d'images	5 ans
		Serveur informatique	6 ans
		Mobilier de bureau	10 ans
		Chaises et fauteuils	5 ans
		Lampes de bureau	5 ans
		Gros électroménager	10 ans
		Petits électroménager	5 ans
		Chariot de nettoyage	5 ans
Autres matériels de bureau et mobiliers	21848	Polos, chemises F1, sweat et pulls	3 ans
		Habilllements opérationnel	8 ans
		Casques F1 et F2	10 ans
		Masque de fuite FDF et masque air respirable	10 ans
		EPI balistique	10 ans
		Habilllements équipes spécialisées	3 à 5 ans
		Aménagements intérieurs de bâtiments	15 ans
		Petits travaux	5 à 10 ans
		Constructions et réhabilitations	50 ans
		Préfabriqués	15 ans
Travaux de constructions et aménagements	2313x ou 21515		

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20241010-2024-19-FIN-DE
Date de télétransmission : 22/10/2024
Date de réception préfecture : 22/10/2024

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration ont adopté ce rapport à l'unanimité, le
jour, mois, an que ci-dessus.

Le président du conseil d'administration



Jean-Claude CASTEL